

Initiatives ministérielles

M. Danis: Oui monsieur le Président. Nous avons abattu de la bonne besogne aujourd'hui. J'estime qu'il serait acceptable de dire qu'il est trois heures, si les députés sont d'accord.

M. Angus: Monsieur le Président, je me demande simplement si nous n'aurions pas sauté une étape. On me dit que nous devons ajourner le présent débat avant de pouvoir déclarer qu'il est quinze heures, est-ce vrai?

Le président suppléant (M. Paproski): Il n'est pas nécessaire d'ajourner ce débat.

Le député de Glengarry—Prescott—Russell invoque le Règlement.

M. Boudria: Monsieur le Président, je ne sais même pas si ce que je veux faire est un rappel au Règlement, mais étant l'auteur d'un plus grand nombre d'amendements probablement que quiconque, je voulais simplement exprimer ma reconnaissance au greffier et au personnel pour les excellents conseils qu'ils ont fournis à propos de cette question des plus délicate, soit les amendements au projet de loi sur l'avortement.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 15 heures la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 13 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 12 h 47.)